

2022



00

Bases
statistiques
et généralités

Neuchâtel 2023

Rapport annuel 2022

Office fédéral de la statistique



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Rédaction: Section MEDIA, OFS (en collaboration avec les unités de l'OFS)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 00 Bases statistiques et généralités

Langue du texte original: allemand / français

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: Publishing et diffusion PUB, OFS

Icônes: Publishing et diffusion PUB, OFS

Photos: © Sebastian Magnani

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2023
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 1237-2200

ISBN: 978-3-303-00710-5

Table des matières

1	Éditorial	5
2	L'organisation de l'OFS	6
	Programme pluriannuel (PPA 2020–2023) et rétrospective 2022	6
	Qui sommes-nous?	6
	Chiffres clés de l'OFS	7
3	La stratégie de l'OFS	8
	Contributions croissantes de l'OFS à l'écosystème suisse de données	8
4	Faits marquants sous l'angle du programme pluriannuel	9
	Production et produits statistiques	11
	Population	11
	Éducation et sciences	13
	Santé	15
	Société	17
	Mobilité et transports	19
	Territoire, environnement et développement durable	21
	Social	23
	Économie et finances publiques	25
	Interopérabilité / données administratives et registres	27
	Science des données et méthodes statistiques	29
	Communication	31
5	Les trente ans de la loi sur la statistique fédérale	32
6	Perspectives pour 2023	34
7	Vue d'ensemble financière	35

30 ans de la loi sur la statistique fédérale



1 Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur,

L'année 2022 a été marquée par la célébration des trente ans de la loi sur la statistique fédérale LSF. Le législateur, en créant en 1992 ces bases légales modernes indispensables à la production de données fiables, était loin d'imaginer l'étendue des domaines qu'elles allaient soutenir.

En effet, l'OFS, pour mener à bien **les trois tâches** qu'il s'est vu confier – la production statistique, la gestion des données et la science des données – continue à s'appuyer sur la LSF pour solidifier son développement.

Depuis 1992, les informations statistiques ont bien évidemment évolué, en respect des lignes directrices du programme pluriannuel de la statistique fédérale. Et c'est précisément ce dernier qui stipule les objectifs que l'OFS a poursuivis durant l'année écoulée. Le présent ouvrage vous invite à revenir sur la **production statistique** et son développement dans les huit domaines stratégiques.

Dans une Suisse de plus en plus numérisée, la mise à disposition de données harmonisées représente un défi au long cours: la plateforme d'interopérabilité I14Y de l'OFS a bénéficié d'un développement significatif depuis son lancement en juin 2021. Outil technique au service de l'harmonisation et de la standardisation des données selon le principe *once only*, il a été complété en 2022 par différents éléments centraux.

Dans sa fonction de gestionnaire des données, l'OFS a ainsi franchi des étapes importantes pour encourager et faciliter l'utilisation multiple des données, un objectif partagé par l'ensemble de l'administration sur les plans fédéral, cantonal et communal.

Enfin, les activités du **Centre de compétences en science des données** DSCC, rattaché à l'OFS, se poursuivent. Le DSCC a mis son savoir-faire à la disposition des administrations publiques, qui lui ont confié différents mandats en 2022, et intensifié sa collaboration avec les écoles polytechniques fédérales (ETHZ et EPFL) et l'Université de Neuchâtel.

La stratégie de la Confédération en matière de science des données – développée conjointement avec la Chancellerie fédérale et les autres départements et adoptée par le Conseil fédéral le 2 décembre 2022 – a constitué un élément central de cette démarche.

Enfin, le réseau de compétences en intelligence artificielle CNAI, également rattaché à l'OFS, a entamé ses travaux. Il encourage l'utilisation et la confiance dans l'intelligence artificielle et d'autres nouvelles technologies au sein de l'administration fédérale et au-delà, de manière rapide et durable.

Ces pas importants franchis en 2022 sont la preuve que les tâches consolidées de l'OFS commencent à porter leurs fruits. Il s'agit maintenant avant tout d'en exploiter les synergies. L'avenir s'annonce riche en défis: la transformation numérique offre de nombreuses opportunités où l'OFS pourra jouer son rôle central de spécialiste.

Mais pour l'heure, je vous invite à diriger les projecteurs sur l'année écoulée pour considérer plus en détail les étapes importantes qui l'ont jalonnée. Bonne lecture!

Neuchâtel, avril 2023



Georges-Simon Ulrich
Directeur de l'Office fédéral de la statistique

2 L'organisation de l'OFS

Programme pluriannuel (PPA 2020–2023) et rétrospective 2022

Le septième programme pluriannuel de la statistique fédérale donne une vue d'ensemble des statistiques produites dans les domaines thématiques les plus importants pour la conduite de l'État. Il fixe les objectifs et les priorités des activités statistiques fédérales pour la législature en cours. Il sert de base de planification à long terme et de programme de travail. Les objectifs de ce programme ont été fixés en tenant compte de plusieurs projets importants liés à la gouvernance des données, à l'interopérabilité et à l'utilisation multiples des données, en plus des projets liés à la production statistique.

Dans le cadre de l'utilisation multiple des données, divers projets ont été poursuivis en 2022 dans différents domaines (santé, données salariales et fiscales, innovation en science des données et intelligence artificielle). Outre les projets, l'OFS s'est également concentré sur son activité principale en produisant des informations statistiques fiables et de qualité. Avec les travaux mis en œuvre en 2022, l'OFS a fait un pas important pour relever les défis actuels et futurs.

Qui sommes-nous?



Le conseil de direction de l'OFS, de gauche à droite:

Livio Lugano, vice-directeur; **Markus Schwyn**, directeur suppléant; **Marc Gindraux**, vice-directeur; **Urs Frei**, chef de division Communication et publishing; **Georges-Simon Ulrich**, directeur; **Manuela Lenk**, vice-directrice; **Bertrand Loison**, vice-directeur; **Petra Keller Guéguen**, cheffe de division État-major; **Marco D'Angelo**, vice-directeur et **Patrick Grossen**, chef de division Ressources.

Chiffres clés de l'OFS

En 2022, l'OFS a employé 883 collaborateurs fixes, dont le taux d'occupation correspond à 742 postes de travail à plein temps. En outre, 32 apprentis ont été formés dans 8 professions, ainsi que 12 stagiaires universitaires. La proportion de femmes était de 52% et la part de personnel francophone de 58%. Environ 69% des personnes employées à titre permanent étaient titulaires d'un diplôme universitaire. Au total, 67% des personnes travaillent à temps partiel, c'est-à-dire avec un taux d'occupation inférieur à 100%. L'âge moyen du personnel était de 49 ans. Le budget pour le personnel et les charges de biens et services s'est quant à lui élevé à environ 186,7 millions de francs.



742 Emplois équivalents plein temps

883 Collaboratrices et collaborateurs permanents

44 Jeunes en formation

49 ans Âge moyen du personnel

69% Proportion du personnel titulaire d'un diplôme d'une haute école

186,7 Budget en millions de francs

3 La stratégie de l'OFS

Contributions croissantes de l'OFS à l'écosystème suisse de données

Le développement stratégique de l'OFS a reposé sur la mise en œuvre du programme statistique pluriannuel de la Confédération 2020–2023 (PPA). Conjointement, les deux domaines d'activité Gestion des données et Science des données ont pu être développés et consolidés.

Les différents mandats confiés par le Conseil fédéral à l'OFS prennent en compte l'interaction entre ces tâches et la production statistique, qui génère un potentiel de développement du portefeuille statistique toujours croissant, mais de loin pas encore épuisé. Dans les années à venir, l'offre d'informations statistiques devrait ainsi répondre encore mieux aux besoins des différents profils d'utilisateurs, être disponible plus rapidement, accompagnée d'une intensification de l'utilisation des données de l'administration existantes et d'un allègement de la charge de travail requise auprès de la population et des entreprises.

L'écosystème suisse des données continue parallèlement de prendre forme et d'importantes initiatives voient le jour. Elles devraient à l'avenir contribuer à simplifier et à rendre plus efficace l'utilisation commune des données à tous les niveaux de l'État de même qu'avec l'économie et la science. Les contributions de l'OFS ont clairement démontré qu'elles aident à aborder des problèmes clés importants, notamment : meilleure visibilité des données, accord sur les définitions et le contenu de ces données, analyses à l'aide de méthodes statistiques ou de science des données.

Un défi majeur se poursuivra ces prochaines années : faire converger ces différents projets et offres de l'OFS en les positionnant sur la scène publique en tant que compétences de l'OFS dans son mandat originel de traitement des données qui remonte à plus de 160 ans.

30 ans de la
1992–2022
loi sur la statistique fédérale

VIDÉO Qu'est-ce que la loi sur la statistique fédérale et pourquoi est-elle si importante?



Présentation de la loi sur la statistique fédérale par Anne Balzli Prysli, cheffe du service juridique au sein de l'Office fédéral de la statistique.

4 Faits marquants 2022 sous l'angle du programme pluriannuel

Le programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) 2020–2023 est le septième programme de ce type et porte sur les années 2020 à 2023. Il donne une vue d'ensemble de la statistique publique établie dans les principaux domaines thématiques pour la conduite de l'État, et il définit les objectifs et les thématiques centrales de l'activité statistique de la Confédération pour cette législature. Il sert de base de planification à long terme de la statistique fédérale et de programme de travail.

Quatre objectifs thématiques ont été définis pour le programme de législature 2020–2023:

- **Utilisation multiple des données:** l'utilisation multiple des données est mise en œuvre dans le système de la statistique fédérale.
- **Utilisateurs satisfaits:** l'offre d'informations et de prestations statistiques mise à disposition dans la durée est ajustée aux besoins des utilisateurs et elle satisfait aux exigences de la statistique publique.
- **Processus de production souples et compétences adéquates:** la production des informations statistiques repose sur une utilisation optimisée des bases, des ressources et des méthodes disponibles.
- **Partenariats et réseau international:** la collaboration étendue à d'autres partenaires internes et externes permet un développement efficace des compétences et des offres statistiques.



VIDÉO Loi sur la statistique fédérale et missions de l'OFS: épisode 1 avec Markus Schwyn



Dans le premier épisode de la mini-série «Loi sur la statistique fédérale et missions de l'OFS», Markus Schwyn, directeur suppléant et chef de la division Population et formation à l'Office fédéral de la statistique, explique pourquoi la loi sur la statistique fédérale est importante pour le travail quotidien de l'OFS.



En 2021, **une personne sur sept** qui s'installe en Suisse **est de nationalité suisse**.

En 2021, **10,1%** de la population suisse **a déménagé**.

En 2021, **plus de quatre mères sur cinq** étaient **professionnellement actives** en Suisse.

En 2021, on comptait en moyenne **1,52 enfant par femme** en Suisse.

Population

Les résultats des diverses enquêtes et relevés dans le domaine de la population ont été publiés selon le planning établi. L'OFS a publié une nouvelle statistique sur les déménagements et a réitéré la publication de chiffres sur les sources énergétiques pour le chauffage de l'eau et des bâtiments, initiée quelques années auparavant.

Croissance de la population: la Suisse est dynamique

Depuis 1900, la population résidente permanente de la Suisse a presque continuellement augmenté, atteignant plus de 8,7 millions d'habitants en 2021. Dans cette population, on dénombre plus de femmes que d'hommes. Elles sont davantage représentées dans les classes d'âge élevées alors que les hommes le sont plus aux jeunes âges. La majeure partie des personnes était soit célibataire, soit mariée. Une personne sur quatre en Suisse était de nationalité étrangère; les ressortissants d'Italie, d'Allemagne et du Portugal forment les communautés les plus nombreuses dans le pays.

Une femme active sur neuf quitte le marché du travail après une maternité

En 2021, plus de quatre mères sur cinq étaient professionnellement actives en Suisse. Cette forte participation au marché du travail va de pair avec le travail à temps partiel très fréquent, puisque huit mères sur dix exercent leur activité professionnelle avec un taux d'occupation réduit. Seule une mère sur neuf quitte le marché du travail après une maternité contre une sur sept au début des années 2010. La naissance d'un premier enfant s'accompagne cependant d'une réduction du temps de travail équivalant à un peu plus d'un jour de travail par semaine. Les mères sorties du marché du travail réintègrent la vie active après une pause d'une moyenne d'un peu plus de cinq ans.

Une personne sur dix a déménagé en Suisse en 2021

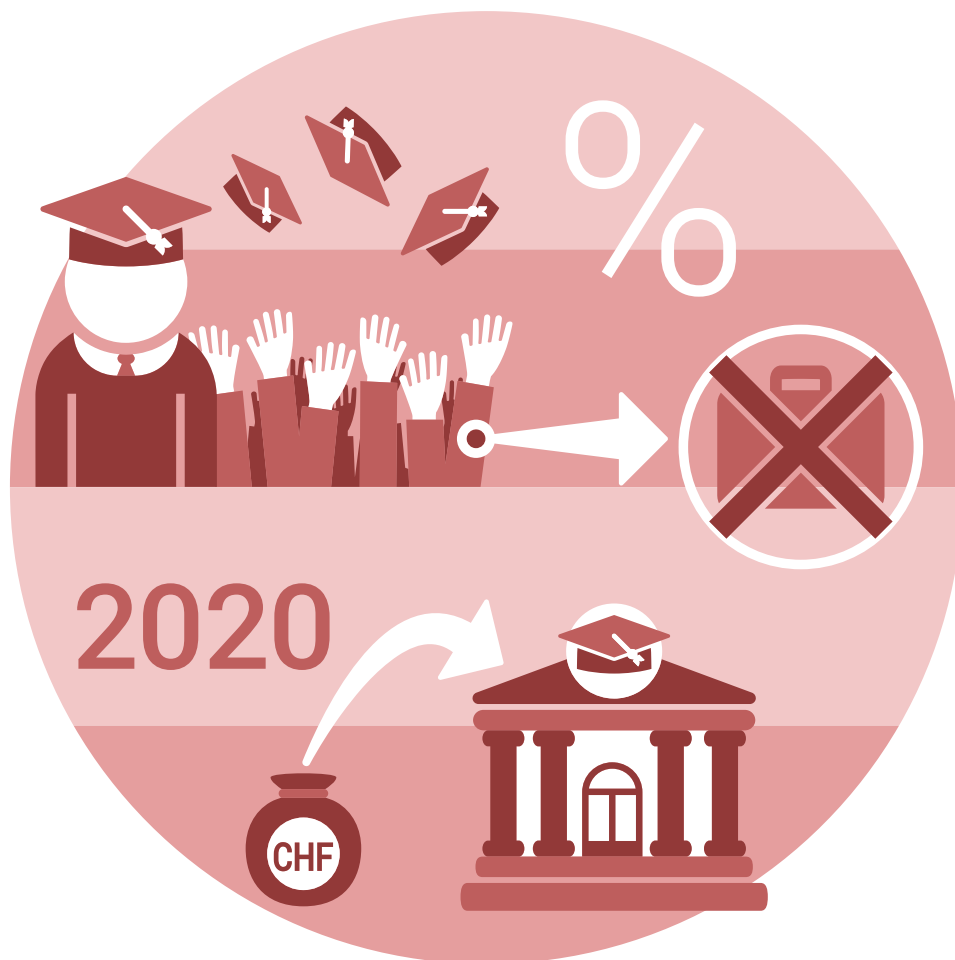
La statistique sur le comportement de la population suisse en matière de déménagement couvre les années 2013 à 2021. Elle porte sur la population résidente permanente vivant en ménage privé. Ainsi, au cours de l'année 2021, un peu plus de 10% de la population suisse a déménagé. Les jeunes adultes ont affiché la plus forte propension à changer de logement.

58% des bâtiments chauffés aux énergies fossiles en 2021

La statistique des bâtiments et des logements a été publiée en octobre 2022 et présente les résultats sur les caractéristiques énergétiques pour les systèmes de chauffage primaire des bâtiments et pour la production d'eau chaude, de même que la source d'énergie principale utilisée. Ces données se basent sur le registre des bâtiments et des logements au 31 décembre 2021. En 2021, 58% des bâtiments étaient chauffés aux énergies fossiles (mazout et gaz) et 17% étaient équipés de pompes à chaleur.

COVID-19

De 2001 à 2019, la proportion de personnes actives occupées effectuant du télétravail, au moins occasionnellement, est passée de 6,6% à 24,6%. Les années 2020 et 2021 de crise du COVID-19 voient croître très significativement cette proportion à 34,1% en 2020 et à 39,6% en 2021, ce qui représente près de 1,8 million de personnes. Il faut attendre la sortie de crise pour constater comment les expériences de télétravail effectuées en 2020–2021 influencent la tendance de fond du développement du télétravail à domicile.



3,3% des diplômés d'un **master d'une haute école universitaire**, **2,9%** d'un **bachelor d'une haute école spécialisée** et **0,4%** d'une **haute école pédagogique** sont **au chômage** un an après l'obtention du diplôme en 2021.

41 milliards de francs ont **été investis** dans le système d'éducation publique en 2020.

Éducation et sciences

Les analyses et les chiffres issus du domaine Éducation et Science fournissent des informations importantes pour le pilotage et la politique de la formation et de la recherche. Les faits marquants de 2022 s'observent dans les domaines suivants: évolution du nombre d'enseignants de l'école obligatoire pour la période 2022–2031, résultats de l'enquête du Microrecensement de la population sur la formation continue (MZB21), analyses publiées sur l'impact du COVID-19 sur les étudiants des hautes écoles, résiliation des contrats d'apprentissage et investissement des entreprises privées dans la recherche en Suisse.

La hausse démographique fera croître le nombre d'enseignants d'environ 6% d'ici 2031

Il faudrait recruter d'ici-là entre 43 000 et 47 000 nouveaux enseignants pour le degré primaire. Le besoin pour le degré secondaire I devrait se situer entre 26 000 et 29 000 nouveaux enseignants. Par ailleurs, 90% des personnes de moins de 55 ans qui enseignaient dans une école obligatoire en 2015 étaient toujours employées dans une école cinq ans plus tard.

Rapprochement progressif de l'offre et du besoin en enseignants de l'école primaire

Le recrutement annuel de nouveaux enseignants du degré primaire devrait rester stable (environ 4500 par an ces dix prochaines années) et le nombre de titres d'enseignants délivrés par les HEP devrait croître de 24% (soit 3800 en 2031). L'offre annuelle en nouveaux enseignants devrait donc se rapprocher du besoin dans la plupart des régions de Suisse avec cependant des différences marquées entre les régions.

Microrecensement 2021 sur la formation de base et la formation continue

En 2021, la part de la population ayant suivi une formation continue était de 45%. Bien que cette proportion soit relativement élevée, elle correspond à un recul de près de 17 points de pourcentage par rapport à la dernière enquête effectuée en 2016, un recul pour l'essentiel dû à la pandémie de COVID-19. Comme en 2016, la formation continue répondait surtout à des motifs professionnels. La participation dépend notamment du statut sur le marché du travail et du niveau de formation.

Résiliation du contrat d'apprentissage, réentrée, statut de certification

Sur les près de 53 200 jeunes ayant entamé un apprentissage pour la première fois au cours de l'été 2016, 90% ont obtenu un titre au sein du système de la formation professionnelle initiale cinq ans et demi après le début de leur formation. 10% des personnes en formation n'ont pas réussi la procédure de qualification ou ne l'ont pas encore terminée à fin 2021.

Quant aux quelques 52 800 personnes ayant entrepris un apprentissage pour la première fois au cours de l'été 2017, leurs parcours ont pu être suivis sur quatre ans et demi. Alors que 22% des jeunes ont vécu jusqu'à fin 2021 une résiliation anticipée du contrat d'apprentissage conclu avec l'entreprise formatrice, 80% d'entre eux ont repris une formation professionnelle initiale.

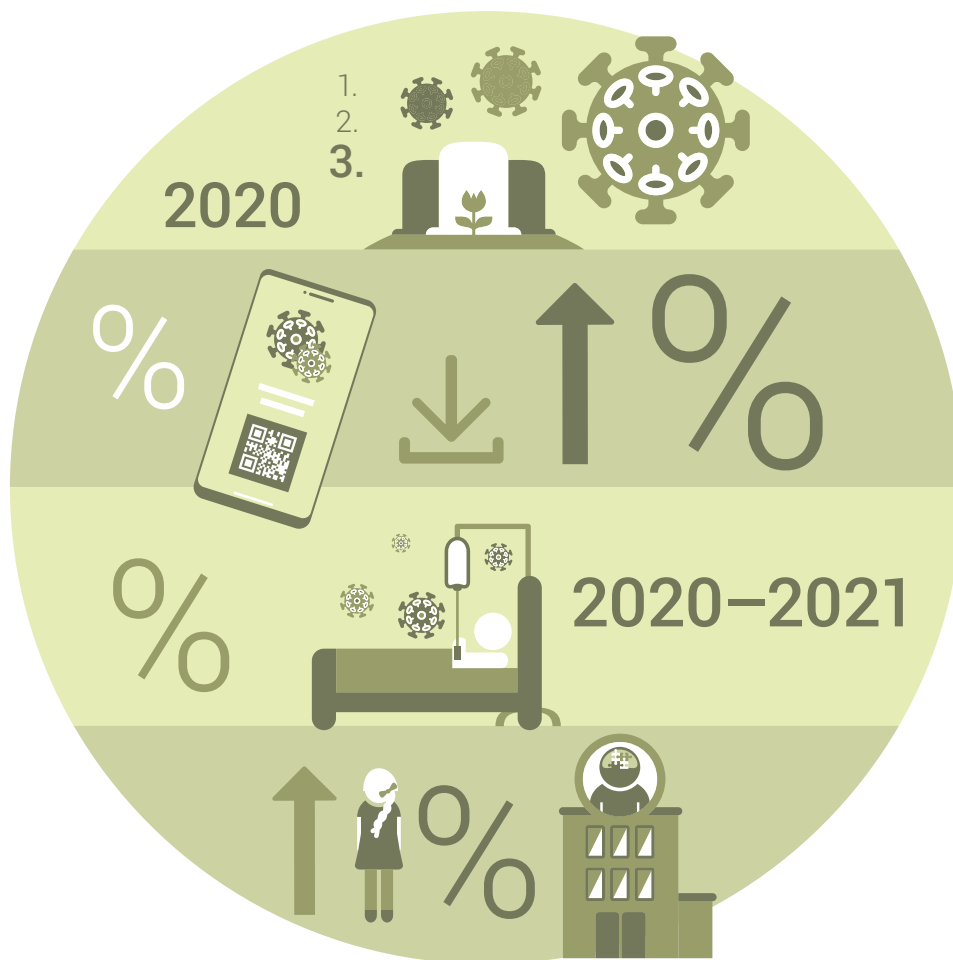
Les entreprises ont investi près de 17 milliards dans la recherche en Suisse

En 2021, les entreprises privées ont dépensé 16,8 milliards de francs en Suisse pour des activités de recherche et développement (R-D) réalisées au sein de leurs propres murs. Ceci représente une augmentation de +4% par an depuis 2019, année du dernier relevé. Avec un montant de 6,2 milliards de francs, la branche «Pharmacie» est celle qui investit le plus. Près de 62 000 personnes ont participé aux activités de R-D. Un quart de l'effectif est constitué de femmes.

COVID-19

La pandémie et ses restrictions ont altéré la santé psychique d'un étudiant sur quatre des hautes écoles en 2020. Ils ont rapporté des symptômes liés à la dépression et à l'anxiété ou un sentiment de solitude. En revanche, la pandémie n'a pas affecté la situation financière de la majorité. Elle a aggravé celle des groupes les plus vulnérables. Les étudiants issus de la migration et ceux de la catégorie Musique, arts de la scène et autres arts sont les plus concernés. Tels sont les résultats du rapport thématique de l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles.

Production et produits statistiques



En 2020, le **COVID-19** était **la troisième cause de décès (12,2%)** en Suisse, après les maladies cardiovasculaires (26,9%) et le cancer (22,2%).

71,5% de tous les **téléchargements de l'application SwissCovid** ont eu lieu entre **juin et octobre 2020**. Après octobre 2020, le nombre de téléchargements a connu une augmentation mensuelle de 1 à 3%.

En 2020-2021, les **hospitalisations avec diagnostic COVID-19** ont représenté **22%** des heures passées en **soins intensifs**.

Entre 2020 et 2021, les **hospitalisations pour troubles mentaux et du comportement** ont **augmenté de 26%** chez les filles et jeunes femmes de 10 à 24 ans.

Santé

L'année 2022 toujours marquée par la pandémie de COVID-19 dans le champ thématique de la santé

Le suivi de la mortalité a permis de continuer à observer une surmortalité en 2022. Les données de l'Enquête suisse sur la santé ont été recueillies au cours de toute l'année 2022. Le projet de modernisation du relevé des données hospitalières dans le milieu stationnaire s'est poursuivi en 2022 avec la phase de concept.

En 2022, le projet d'accélération du codage des causes de décès s'est poursuivi. En août, les données définitives sur l'année 2020 ont été publiées. Le COVID-19 était la troisième cause de décès (12,2%) en Suisse, après les maladies cardiovasculaires (26,9%) et le cancer (22,2%). Selon les données provisoires pour l'année 2021 publiées en décembre, 5887 personnes sont décédées du COVID-19 comme cause principale de décès.

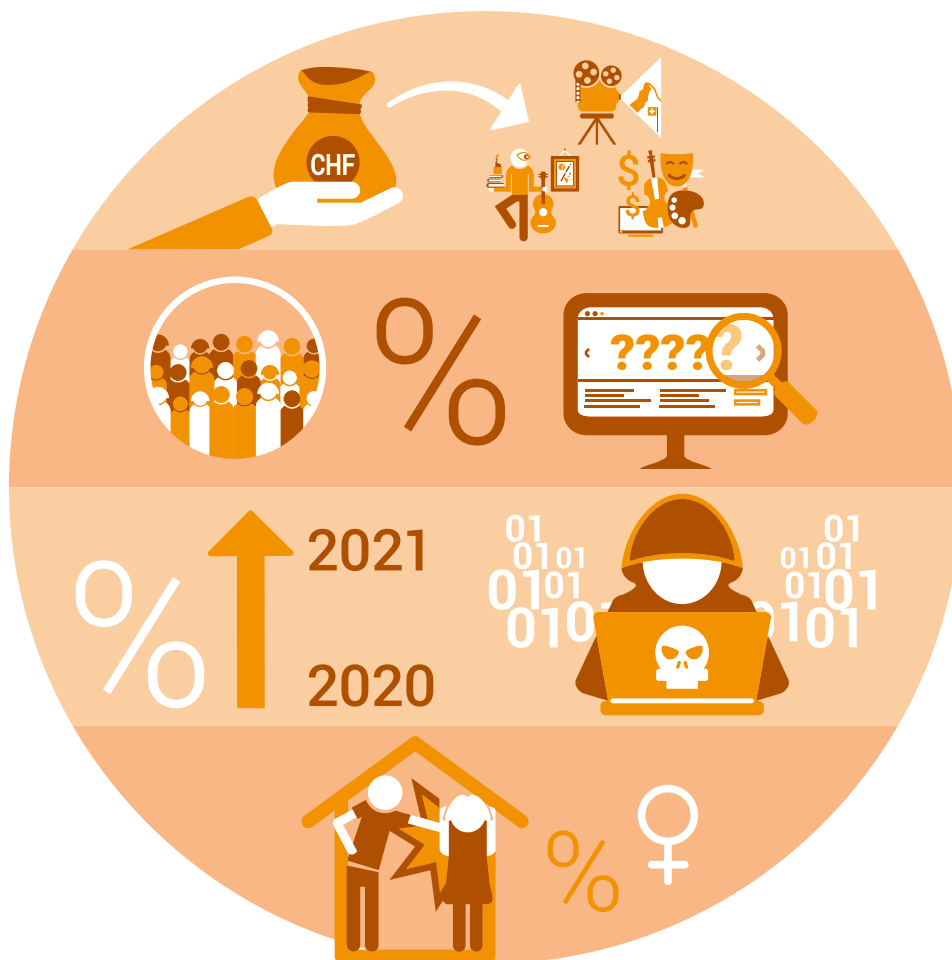
Le suivi de la mortalité a permis de continuer à observer une surmortalité en 2022. Les causes de la surmortalité observée pendant les mois d'été et à la fin de l'année ne pourront être évaluées définitivement qu'avec la statistique des causes de décès 2022.

Entre son lancement officiel le 25 juin 2020 et sa désactivation provisoire le 1^{er} avril 2022, l'application SwissCovid a été téléchargée 3 821 154 fois. En moyenne, 1 666 264 applications étaient actives chaque jour pendant cette période. Sur l'ensemble de celle-ci, le nombre total de codes COVID-19 saisis s'est élevé à 206 443.

Les données de l'Enquête suisse sur la santé ont été recueillies tout au long de l'année 2022. Au total, 22 002 interviews téléphoniques ont été réalisées. 90% des personnes interrogées ont également participé à l'enquête écrite consécutive. En plus des thèmes habituels, l'enquête de 2022 a introduit de nouvelles questions sur le thème du COVID-19 ainsi que sur l'orientation et l'identité sexuelles.

Comme chaque année, les relevés annuels des données des fournisseurs de prestations de services de santé se sont déroulés avec succès et ont permis d'alimenter la statistique des services de santé. Plusieurs publications sur la situation des soins de santé ont été diffusées, publications qui n'ont pu être réalisées qu'avec le recul nécessaire par rapport à la pandémie de 2020. À noter par exemple que sur les deux années 2020 et 2021, les hospitalisations avec diagnostic COVID-19 ont représenté 3% de l'ensemble des séjours, mais 22% des heures passées en soins intensifs.

Le projet Séjours stationnaires en hôpitaux a pour objet la modernisation du relevé des données des patients stationnaires des hôpitaux et a été poursuivi en 2022 dans sa phase de concept. Le contenu détaillé des variables du futur relevé a été élaboré en complément du contenu de la statistique médicale des hôpitaux actuelle. Les travaux conceptuels ont de plus été axés sur l'utilisation des données (paquet de travail concernant les bases juridiques), et sur le processus de traitement et de plausibilisation des données, en collaboration étroite avec les parties prenantes. Le projet partiel dans sa partie technique a pu débuter, avec pour but la réalisation de la plateforme de relevé et de traitement des données.



1,1 milliard de francs d'aides COVID-19 pour la culture en 2020.

45% de la population déclare avoir **vu des informations erronées ou douteuses en ligne** et la moitié en vérifie la véracité.

30 351 infractions ayant une **composante dite numérique** ont été enregistrées en 2021 par la police, soit une **augmentation de plus 24%** par rapport à 2020.

11 148 personnes lésées de **violences domestiques**, dont **70% de sexe féminin**.

Société

Culture, compétences numériques, statistique politique et jugements pénaux des mineurs sous la loupe

En 2022, les statistiques culturelles ont fourni des données sur les effets du COVID-19. L'enquête sur l'utilisation d'Internet a montré le rôle central des compétences numériques et la standardisation des livraisons de données cantonales était dans l'agenda de la statistique politique.

La statistique des jugements pénaux des mineurs a été remplacée dès 2020 par la Statistique des jugements pénaux des mineurs et de l'exécution des sanctions – une base de données plus complète et moderne. Pour cette raison, une rétrospective sur la période de 1999 à 2019 a été publiée début 2022.

Les effets de la pandémie se sont traduits par un intérêt soutenu pour la statistique de l'économie culturelle et pour les données sur les mesures d'aide COVID-19 produites dans le cadre de la statistique du financement public de la culture. Dans la statistique des musées, des données sur le personnel, collectées pour la première fois, ont révélé le poids important des bénévoles.

L'enquête de 2021 sur l'utilisation d'Internet met en lumière l'augmentation massive de l'utilisation des sites et plateformes de l'administration, l'extension du télétravail et une forte diminution de l'e-commerce pour les voyages et l'hébergement. Une quantité croissante de données personnelles sont diffusées sur Internet, avec une conscience des risques peu homogène.

Dans le cadre des efforts de standardiser les livraisons de données cantonales de la statistique politique, la norme eCH 0252 a pu être officiellement adoptée pour les votations populaires.

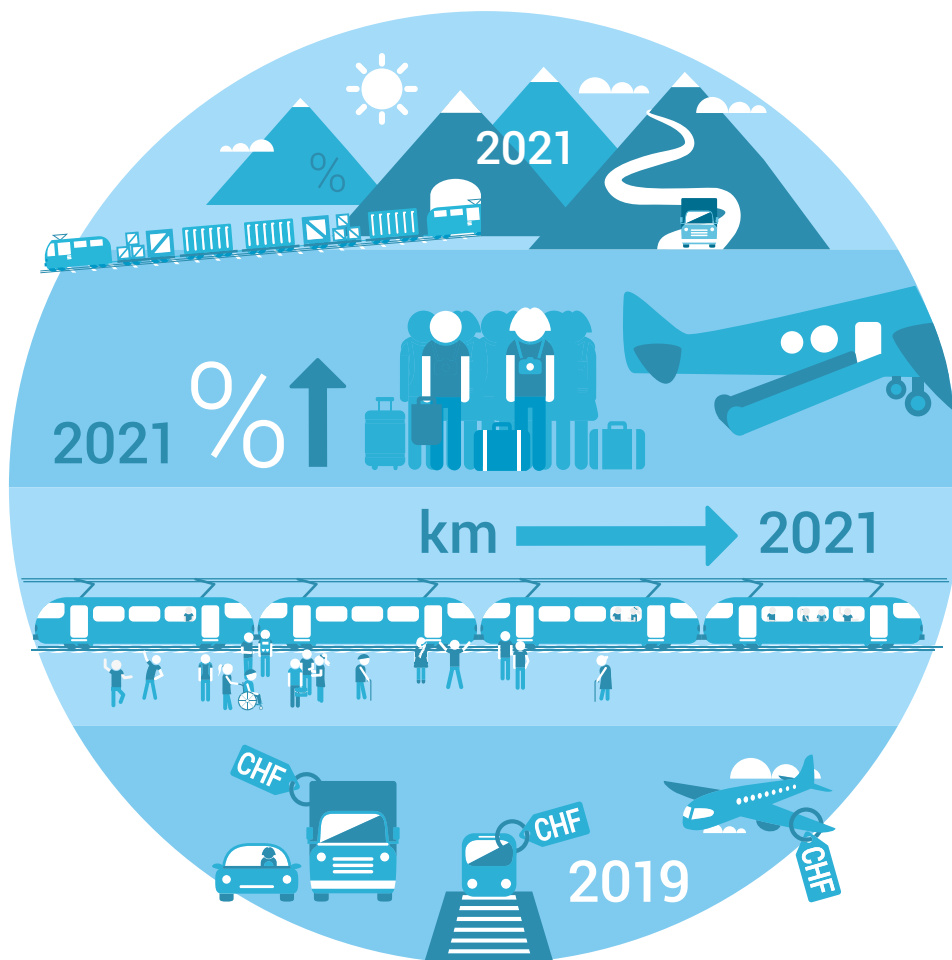
L'évolution de l'ensemble des jugements des mineurs prononcés entre 1999 et 2019 montre une augmentation continue jusqu'en 2010, puis une forte diminution durant les deux années qui ont suivi. En 2019, une légère augmentation des jugements a de nouveau été constatée. Parmi les délinquants mineurs, les garçons ont été jugés quatre fois plus fréquemment que les filles. Les délinquants proches de leur majorité ont beaucoup plus souvent été jugés que les délinquants plus jeunes.

En ce qui concerne les peines et mesures de protection prononcées, la sanction la plus fréquente a été la prestation personnelle (46%), suivie de la réprimande (24%), de l'amende (19%) et des privations de liberté (7%). Les prestations personnelles et les amendes ont été prononcées sans sursis dans 82% des jugements des mineurs. Les privations de liberté ont par contre été assorties du sursis dans 66% des cas. Seuls 5% des jugements des mineurs prévoyaient une mesure de protection.

À cet égard, les dernières années ont montré une tendance des juges à ordonner davantage de traitements ambulatoires et moins de placements.

COVID-19

Dans les cinémas, le nombre d'entrées était toujours inférieur de 30% en 2022 par rapport à 2019, malgré une offre à nouveau presque à un niveau d'avant-pandémie. Les musées ont enregistré 10,3 millions d'entrées en 2021, plus qu'en 2020 (8,1 mios) mais encore nettement moins qu'en 2019 (14,2 mios).



Part du rail dans le transport transalpin de marchandises en 2021: **75%**

Nombre de passagers dans l'aviation civile suisse en 2021:
20,2 millions

Prestations du transport de personnes par les chemins de fer
en Suisse en personnes-kilomètres en 2021: **14,3 milliards**

Coûts totaux des transports motorisés par route, rail et air en 2019:
96,3 milliards de francs

Mobilité et transports

2022, une année de transition

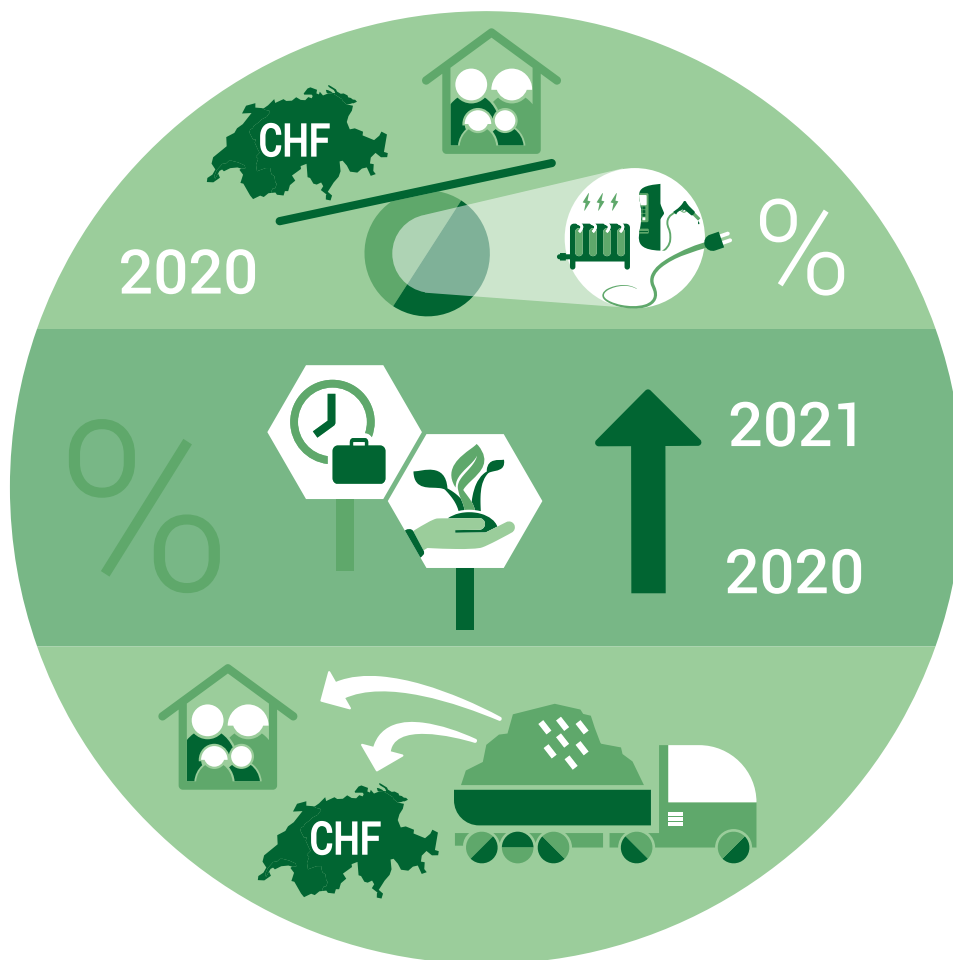
L'année 2022 n'a pas été celle de la lumière des projecteurs pour le domaine Mobilité et transports. En effet, les grandes publications ou communiqués n'ont pas été légion. En revanche, un gros travail de préparation a été fourni dans tous les domaines.

De nombreuses publications, enquêtes ou encore mandats ont été préparés en 2022 et trouveront leur justification en 2023.

C'est ainsi que la phase d'analyse a pu être menée durant l'année écoulée pour deux enquêtes majeures du transport de personnes réalisées en 2021: le microrecensement Mobilité et transports et le Transport transfrontalier et transalpin de personnes. Les résultats seront rendus publics durant le premier semestre 2023. Enfin, 2022 aura également permis de réaliser une enquête pilote très attendue: pour la première fois en Suisse, la collecte des données sur la mobilité s'est faite grâce au développement d'une application pour smartphone. L'analyse des résultats nous démontrera dans quelle mesure ce canal pourra être utilisé à l'avenir.

S'agissant du transport de marchandises, beaucoup d'énergie a été déployée dans la préparation de l'enquête sur le transport de marchandises par véhicules de livraison (de moins de 3,5 t). Un effort particulier a été apporté aux aspects conceptuels et informatiques. Cette enquête, menée tous les dix ans, sera réalisée sur l'ensemble de l'année 2023.

Enfin, l'année écoulée nous a également permis de réfléchir aux nouveaux développements de la statistique des coûts et du financement des transports. Après avoir réalisé le bilan des besoins, les travaux ont été lancés afin de déterminer les possibilités en vue d'une future publication de données sur le coût de la mobilité électrique.



En 2020, **l'économie** était responsable d'environ **67% de la consommation d'énergie**, les ménages de 33%.

Entre 2000 et 2021, **l'emploi du secteur environnemental** est passé de **77 000 à 162 000** équivalents plein temps, soit de 2,2% à **4,1% de l'emploi total**.

En 2021, **la consommation intérieure de matières**, qui mesure la quantité totale de matières directement utilisées par l'économie et les ménages, s'élevait à **10,5 tonnes** par habitant.

Territoire, environnement et développement durable

Des outils au service de la connaissance

Des comptes de l'environnement à l'intelligence artificielle en passant par les systèmes d'indicateurs, les outils développés et utilisés pour fournir de la connaissance sur ces domaines stratégiques contribuent aux débats publics basés sur des faits et la prise de décision fondée.

Un éclairage original sur les liens entre les ménages et le climat à partir des comptes de l'environnement a révélé que l'empreinte de gaz à effet de serre des ménages a reculé de 4% entre 2000 et 2019. Les émissions qu'ils ont générées en Suisse ont diminué de 15%, tandis que celles qu'ils ont induites à l'étranger ont augmenté de 8%. En 2019, les ménages ont payé 3,1 milliards de francs d'impôts sur les carburants et les combustibles fossiles. Environ 550 millions de francs tirés de la taxe CO₂ leur ont été redistribués. Ils ont par ailleurs occupé plus de 83 000 emplois en équivalents plein temps liés à la protection du climat et contribué ainsi à la création de 13,8 milliards de francs de valeur ajoutée, soit 1,9% du produit intérieur brut (PIB).

Les développements des comptes de l'environnement se poursuivent, notamment avec les premiers travaux de l'étude de faisabilité d'une comptabilité des écosystèmes.

Les systèmes de monitoring toujours plus utiles

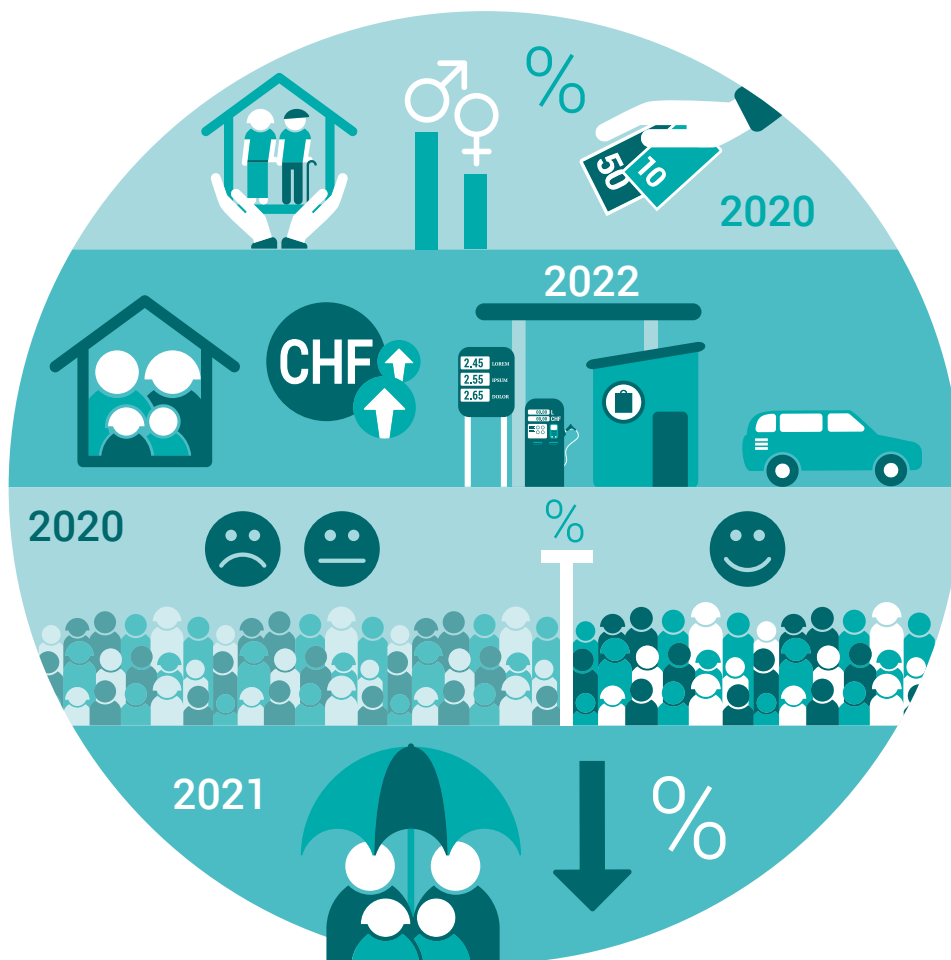
L'OFS a publié une annexe statistique au rapport national de la Suisse sur la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030. Cette annexe propose une analyse quantitative indépendante sur la mise en œuvre des ODD en Suisse basée sur les indicateurs MONET et des données complémentaires. Le Cercle Indicateurs, système d'indicateurs de développement durable pour les villes et les cantons, a fait peau neuve. Dix nouveaux thèmes permettent d'accéder aisément aux indicateurs et aux principales informations nécessaires à leur compréhension et à leur interprétation. Une nouvelle visualisation des indicateurs de la législature dédiés au suivi des objectifs 2019 à 2023 du Conseil fédéral et du Parlement propose des fonctionnalités interactives et personnalisables.

Des données régionalisées aisément disponibles

Plus de 180 variables de la Suisse urbaine sont disponibles selon plusieurs niveaux géographiques (p. ex. agglomérations, villes statistiques, bassins d'emploi) et sont actualisées annuellement. En outre, plus de 400 variables sont désormais accessibles pour les neuf plus grandes villes de Suisse et leurs agglomérations.

L'intelligence artificielle au service de la statistique de la superficie

Le cinquième relevé de la statistique de la superficie a débuté en 2022. Les développements méthodologiques réalisés au cours des dernières années sont maintenant intégrés au processus de relevé. C'est en particulier le cas de l'outil d'intelligence artificielle qui a pu être validé à l'aide des premières données relevées pour le canton de Genève. Sur la base d'images aériennes, cet outil permet de détecter automatiquement et avec une probabilité très élevée environ un tiers des points d'échantillonnage pour lesquels ni l'utilisation, ni l'occupation du sol n'ont changé depuis le précédent relevé. Les premiers résultats relevés selon cette méthode seront publiés en 2023.



L'écart de rente entre femmes et hommes se situait à **34,6%** en 2020.

Les dépenses des ménages pour **les carburants ont augmenté de 25 francs par mois** au deuxième trimestre 2022.

Au premier semestre 2020, **40,4% de la population** de 16 ans ou plus se sont déclarés **très satisfaits** de leur vie actuelle.

Le taux d'aide sociale en 2021 s'est **réduit à 3,1%**.

Social

Satisfaction dans la vie toujours élevée

Les résultats des enquêtes sur les revenus et les conditions de vie (SILC), de l'enquête sur le budget des ménages (EBM) et de la statistique de l'aide sociale (SHS) ont mis en évidence un maintien du niveau des revenus en 2021 à celui de l'année précédente. Ils révèlent aussi que le nombre de bénéficiaires n'a pas augmenté et que le niveau de vie et la satisfaction sont restés élevés en Suisse malgré la pandémie de COVID-19. Pour la première fois, l'OFS a calculé et publié l'écart de rentes entre les femmes et les hommes.

Bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse

En 2021, deuxième année de la pandémie de coronavirus, 265 100 personnes en Suisse ont reçu au moins une prestation de l'aide sociale économique. Le taux d'aide sociale s'est abaissé de 0,1 point de pourcentage pour s'établir à 3,1%. Les résultats montrent que la baisse du taux d'aide sociale en 2021 s'explique avant tout par un net recul des nouveaux bénéficiaires. Au total, 39 600 nouveaux dossiers de l'aide sociale ont été ouverts, soit 5300 de moins que l'année précédente. Ce nombre n'a jamais été aussi bas au cours des dix dernières années. Cela s'explique d'une part par les mesures de la Confédération et des cantons qui se sont poursuivies au cours de la deuxième année de pandémie et, d'autre part, par l'évolution positive du marché du travail observée depuis la mi-2021.

Écart de rente entre femmes et hommes: nette différence entre les 1^{er} et 2^e piliers

L'écart de rente entre femmes et hommes correspond à la différence en pour-cent des rentes moyennes de la prévoyance vieillesse à l'âge de la retraite. En Suisse, il se situait à 34,6% en 2020. Cette année-là, la rente annuelle totale de la prévoyance vieillesse des femmes (35 840 francs) était en moyenne de 18 924 francs inférieure à celle des hommes (54 764 francs), tous piliers confondus. Cet écart n'a guère évolué depuis 2014 et reflète les différences de participation au marché du travail, les conséquences du modèle familial ou de vie ainsi que les inégalités salariales entre femmes et hommes observées sur une longue période.

Le budget des ménages

Les résultats annuels de l'enquête sur le budget des ménages 2020 montrent que ce sont les dépenses pour la restauration et les services d'hébergement qui affichaient le recul le plus marquant (-38%) par rapport à 2019, en raison de la pandémie. Les dépenses pour la culture, les loisirs et les divertissements ont aussi fortement diminué en 2020. Aucun changement significatif n'a été constaté pour les dépenses dans d'autres domaines comme le logement et l'énergie ou les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées. Le revenu est également resté stable.

Les résultats trimestriels de l'enquête sur le budget des ménages montrent que, même si les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ont été levées au printemps 2022, on observe encore des décalages en ce qui concerne les dépenses de consommation, dus notamment au renchérissement. Les chiffres du 2^e et 3^e trimestre 2022 montrent notamment que les dépenses en carburant ont augmenté de manière significative.

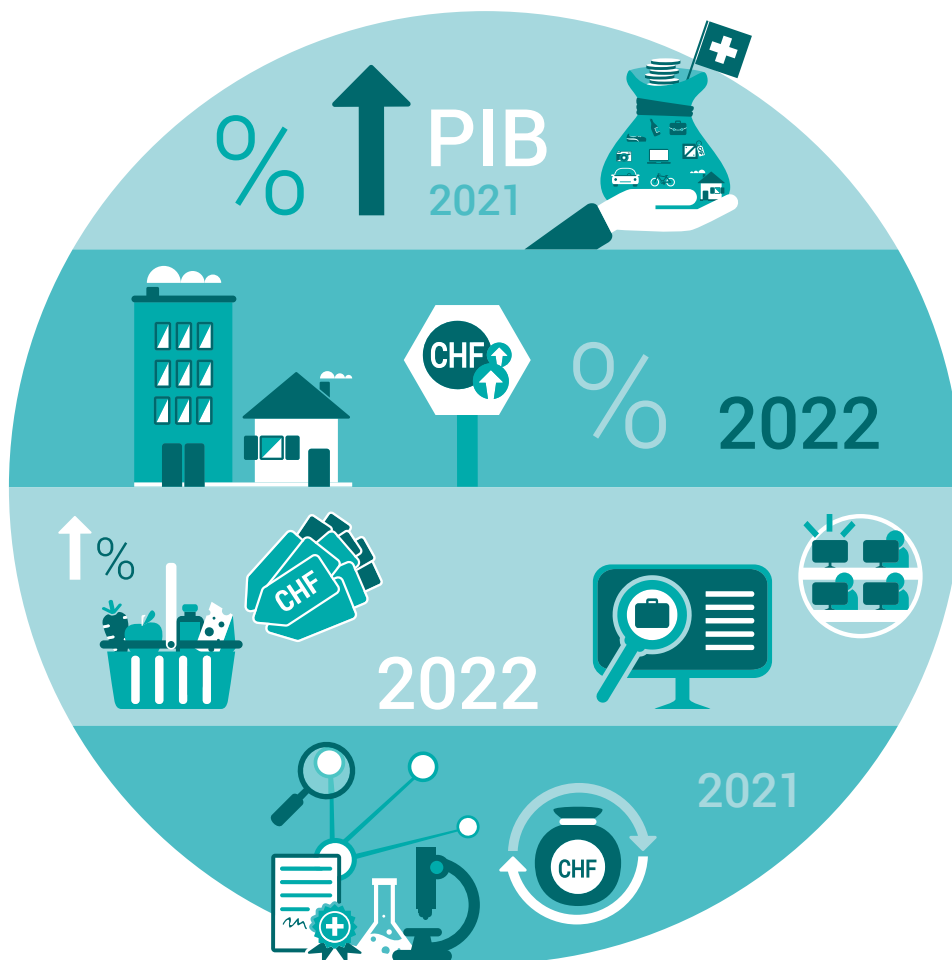
Les conditions de vie en Suisse

La satisfaction dans la vie est élevée en Suisse. Au premier semestre 2020, 40,4% de la population de 16 ans ou plus se sont déclarés très satisfaits de leur vie actuelle (contre 39% en 2014). De premières évaluations expérimentales montrent cependant que la satisfaction dans la vie a légèrement diminué durant la pandémie: au premier semestre 2021, 36,6% de la population en Suisse étaient très satisfaits de leur vie actuelle.

De premières évaluations expérimentales montrent cependant que la satisfaction dans la vie a légèrement diminué durant la pandémie: au premier semestre 2021, 36,6% de la population en Suisse étaient très satisfaits de leur vie actuelle.

COVID-19

Les principaux impacts du COVID-19 concernent les dépenses de consommation dans la restauration, l'hébergement et les loisirs. Par ailleurs, les dépenses pour la protection sociale ont augmenté sensiblement en raison des mesures mises en place par la Confédération pour contrer les effets de la pandémie. Par contre, le niveau de revenu et le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale se sont maintenus aux niveaux de l'année précédente.



Évolution annuelle du PIB à prix constants en 2021: **+4,2%**

Évolution annuelle moyenne des prix de l'immobilier 2022: **+6,4%**

Évolution annuelle moyenne des prix à la consommation 2022: **+2,8%**

Postes vacants au premier trimestre 2022: **114 000**

Dépenses de R-D des entreprises en 2021: **16,8 milliards de francs**

Économie et finances publiques

Une année exceptionnelle à bien des égards

L'économie suisse a connu une croissance soutenue en 2022. Cette évolution positive s'est manifestée dans tous les indicateurs conjoncturels. Au premier trimestre, le nombre total d'emplois vacants a ainsi dépassé pour la première fois la barre des 100 000. Les chiffres d'affaires élevés dans l'industrie et la construction méritent également d'être mentionnés, mais ils sont en partie dus aux fortes hausses de prix à partir du deuxième trimestre.

La Suisse n'avait pas connu une telle constellation depuis de nombreuses années, notamment sur le front des prix. La forte reprise économique après la période de pandémie de COVID-19, les difficultés d'approvisionnement en matières premières et la guerre en Ukraine ont exercé une forte pression sur les prix à la consommation, à la production et à l'importation et sur les prix de la construction.

En 2022, les comptes nationaux (CN) ont dû être révisés de manière exceptionnelle pour intégrer les nouvelles données de la balance des paiements de la Banque nationale suisse (BNS). L'ampleur de ces changements a nécessité l'intégration des nouveaux résultats dans les comptes nationaux afin de garantir la cohérence du système de statistiques macroéconomiques.

Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2022, l'emploi total (nombre de postes) a augmenté de 2,5% et de 3,2% respectivement par rapport aux trimestres correspondant de l'année précédente. Dans l'ensemble de l'économie, il y avait 43 000 emplois vacants de plus au premier trimestre et 39 900 au deuxième trimestre par rapport aux mêmes trimestres de l'année précédente. Cela représente une croissance de 60,4% et de 45,5% respectivement. L'indicateur des perspectives d'emploi a également augmenté. La production dans le secteur secondaire a aussi progressé. Par rapport aux deux premiers trimestres de l'année précédente, elle a augmenté de 6,9% et de 4,1%. Le chiffre d'affaires a augmenté de 9,9% et 9,5% respectivement, dont environ la moitié est due à des augmentations de prix. Le troisième trimestre est également en croissance. La croissance économique s'est également répercutée sur le taux des logements vacants. En l'espace d'un an, ce dernier a diminué de 0,23 point de pourcentage. Il était de 1,31%. Une baisse aussi importante du taux de vacance en un an n'avait pas été observée depuis vingt ans.

Les prix à la consommation ont augmenté plus fortement en un an qu'au cours des quinze années précédentes. Il ne s'agit toutefois pas d'un phénomène isolé. Ainsi, il faut remonter à 1982 pour constater une telle évolution annuelle pour les prix à la production et jusqu'en 1989 pour les prix à l'importation, cela malgré un franc fort qui a considérablement limité l'impact de l'inflation importée. Les prix de l'immobilier résidentiel ont poursuivi leur tendance à la hausse, alimentée par une forte demande, des taux hypothécaires attractifs et une offre limitée.

L'investissement dans les développements des dix dernières années en termes de diffusion et de popularisation des concepts et des méthodes se révèle payant au regard de l'envolée des prix. La calculatrice d'inflation individuelle, les vidéos et les résultats détaillés n'ont jamais été aussi consultés qu'en 2022. Ils ne sont pas seulement utilisés pour prendre des décisions et orienter la politique monétaire de la BNS, mais aussi pour indexer des milliards de valeurs, y compris nos salaires. Et quand l'inflation augmente, les mécanismes d'indexation se mettent en place.

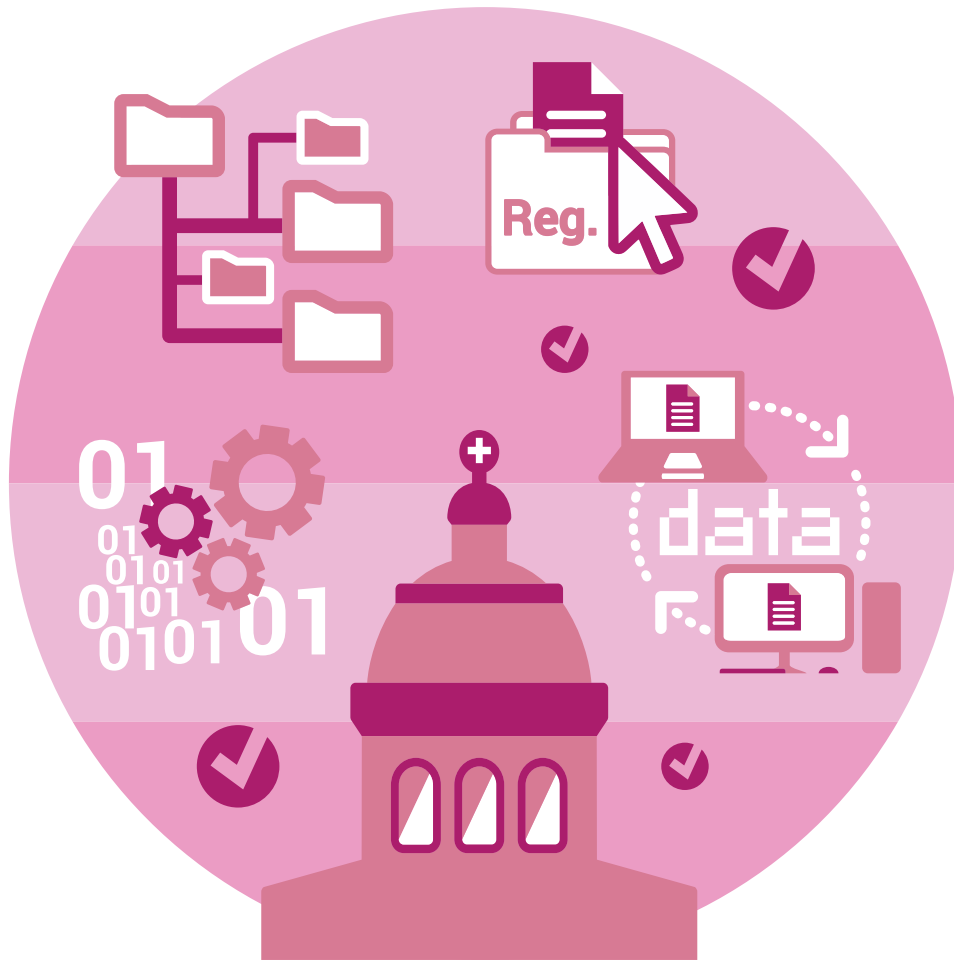
Parallèlement aux premières estimations annuelles du PIB en 2021, l'OFS a publié des séries révisées couvrant toute la période de 1995 à 2020. Cette révision est la conséquence des modifications apportées à la balance des paiements (BoP) publiée par la BNS. Le solde de la balance commerciale est inférieur d'environ 16 milliards de francs aux anciens niveaux pour l'année 2019 (-18%). Les nouveaux résultats ont entraîné une baisse du niveau du PIB sur l'ensemble de la période. En outre, le revenu national brut (RNB) a également été influencé par les corrections de la BNS. En revanche, la croissance de l'économie suisse sur la période 1995-2020 n'a été que très marginalement influencée.

Les corrections BoP concernent principalement les importations d'un petit nombre de multinationales de l'industrie pharmaceutique et du commerce de gros, avec des activités dans les domaines de la R&D, des revenus de licences et du commerce de transit. Ces entreprises peuvent rapidement changer de modèle d'affaires et localiser leurs activités ailleurs. Ce phénomène, qui a tendance à s'amplifier, touche l'ensemble du système de statistiques économiques et tous les pays. C'est pourquoi certains pays ont mis en place une unité spécialisée (Large Cases Unit) pour surveiller certaines multinationales, sur la base de recommandations internationales. L'OFS a également entamé des travaux dans ce sens en 2022 et espère, en collaboration avec la BNS, améliorer l'intégration des grandes entreprises multinationales dans le système statistique.

En 2022, d'autres statistiques importantes ont également été produites, telles que les statistiques sur la valeur ajoutée, l'indice des salaires, les statistiques sur les groupes d'entreprises ou les statistiques sur la R&D. En ce qui concerne cette dernière enquête, on peut mentionner qu'en 2021, les entreprises privées ont dépensé 16,8 milliards de francs pour des activités de R&D réalisées entre leurs quatre murs. C'est 1,3 milliard de plus qu'en 2019, l'année de la dernière enquête. La croissance annuelle moyenne de 4% est principalement due à l'industrie pharmaceutique, qui représente à elle seule 37% des dépenses totales de R&D, et aux grandes entreprises. La situation est plus compliquée dans les secteurs qui ont été fortement touchés par la pandémie de COVID-19 ou dont la structure est caractérisée par des entreprises de taille moyenne.

Par contre, le développement important des statistiques économiques n'a pas pu être poursuivi comme prévu en 2022 en raison du manque de financement. La priorité est de développer une compréhension profonde et complète et un traitement statistique adéquat des modèles économiques des entreprises, qui ont un impact majeur sur l'économie et donc sur les statistiques.

Production et produits statistiques



En 2022, poursuite du développement de plusieurs projets en cours

Plateforme d'interopérabilité I14Y complétée
par différents éléments centraux

Modernisation du **registre IDE**

Poursuite de la révision de la **Nomenclature générale
des activités économiques** (NOGA)

Registre des bâtiments et des logements (RegBL):
mise à disposition de nouvelles interfaces

sedex a encore gagné en importance dans l'administration fédérale
pour le transfert sécurisé de données entre les logiciels

Registres et interopérabilité

Des projets de numérisation en cours

En 2022, la division Interopérabilité et registres a travaillé sur différents projets de numérisation et sur de multiples tâches de production statistique.

Le programme de gestion nationale des données NaDB encourage l'utilisation multiple des données selon le principe *once-only* et fait désormais partie des projets-clés de la Confédération. Il est étroitement lié aux différentes stratégies de numérisation de la Confédération, des cantons et des communes. Le cœur technique est la plateforme d'interopérabilité I14Y, accessible au public (www.i14y.admin.ch) et complétée en 2022 par différents éléments centraux.

Grâce au domaine d'entrée du catalogue de métadonnées et du répertoire API, il est possible pour les services administratifs de gérer eux-mêmes les métadonnées publiées. La I14Y-IOP a été complétée par un domaine privé pour l'utilisation au sein d'un service administratif. L'accès au moyen du système d'authentification eIAM permet également l'utilisation en dehors des services fédéraux. Sur la plateforme d'interopérabilité I14Y, la recherche dans d'autres catalogues de métadonnées est désormais également possible. Le premier cas de figure est la recherche dans le catalogue GeoCat.ch.

La modernisation du registre IDE (numéro d'identification des entreprises) a lancé un processus visant à développer le registre des entreprises et des établissements (REE) et le registre IDE qui, avec le BurWeb, font partie d'une série d'applications interconnectées. La révision de la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) a franchi des étapes importantes en 2022.

Le Registre des bâtiments et des logements (RegBL) a mis à disposition de nouvelles interfaces. L'extension du registre aux bâtiments non résidentiels a été achevée à 95%. Les données de base des bâtiments et des logements ont été publiées sur la plateforme d'interopérabilité I14Y. Par ailleurs, les travaux relatifs aux données de base des personnes et au processus politique pour le Service national d'adressage SNA (loi et message) se sont poursuivis et la mise en œuvre d'un prototype pour le SNA a été lancée.

En 2022, sedex a encore gagné en importance dans l'administration fédérale pour le transfert sécurisé de données entre les logiciels. L'introduction d'interfaces API se trouve actuellement en phase pilote et simplifiera encore l'utilisation de sedex, notamment dans les centres de calcul virtualisés.



29 jours de formation dispensés en science des données ou en méthodes statistiques.

22 statistiques officielles supervisées du point de vue méthodologique.

8 mandats en science des données supervisés du point de vue méthodologique.

Participation active à

19 conférences nationales ou internationales.

Centre de compétences en science des données, DSCC

Des algorithmes de plus en plus omniprésents

Le recours aux algorithmes dans l'accomplissement des tâches assurées par le secteur public est amené à se généraliser dans les années à venir. Le Centre de compétences en science des données (DSCC) et le Réseau de compétences en intelligence artificielle (CNAI) soutiennent activement les offices fédéraux désireux de bénéficier de la science des données et de l'intelligence artificielle tout en veillant au respect des principes fondamentaux de l'État de droit.

Devenu opérationnel au premier janvier 2021 sur mandat du Conseil fédéral, le DSCC, rattaché à l'Office fédéral de la statistique (OFS), a couvert en 2022 son mandat dans trois domaines d'activités distincts, soit l'ancrage au niveau de la Confédération de la science des données, la réalisation concrète de mandats pour différents offices fédéraux, ainsi que le partage de connaissances au sein de l'administration fédérale.

Stratégie de la Confédération en science des données

Réalisée en collaboration avec les sept Départements fédéraux et la Chancellerie fédérale, le DSCC a rédigé la stratégie de la Confédération en science des données. Validée par le Conseil fédéral en date du 2 décembre 2022, celle-ci expose comment l'administration fédérale doit à l'avenir utiliser la science des données, quels objectifs elle poursuit en le faisant et quelles mesures s'imposent pour accélérer, cibler et coordonner le recours à la science des données. La stratégie s'articule autour de l'utilisation coordonnée de la science des données. Elle entend plus particulièrement amener les acteurs de l'administration fédérale à prendre conscience du potentiel de la science des données et à développer leurs compétences dans ce domaine. Elle vise aussi à améliorer l'accessibilité et la disponibilité des outils et des plateformes de la science des données. En validant cette stratégie, le Conseil fédéral entend également tirer profit des synergies, développer la collaboration avec les administrations cantonales et communales, les milieux scientifiques, la société civile et l'économie privée et accroître les échanges d'expériences au niveau international. La stratégie décrit clairement comment l'administration utilise la science des données. Des règles de comportement seront par exemple définies, que les unités administratives seront tenues d'appliquer lors de tout recours à la science des données. L'administration fédérale doit non seulement servir de modèle pour promouvoir une utilisation responsable de la science des données, mais également s'appuyer sur les structures existantes.

Mandats opérationnels en science des données et méthodes statistiques

Le DSCC a supervisé du point de vue méthodologique 22 statistiques officielles. Il a également travaillé sur six nouveaux projets pilotes internes à l'OFS dans les domaines de la science des données et a participé à la mise en production de plusieurs d'entre eux et donné huit mandats externes à l'OFS, auprès d'offices fédéraux ou des cantons, en lien avec la mise en œuvre de politiques publiques. Ils ont pour objet l'optimisation de plans d'échantillonnage et d'estimations dans les enquêtes, des analyses prédictives, la détection de fraudes, le traitement de mégadonnées (Big Data), le recours au traitement automatique du langage naturel (NLP) pour le traitement de fichiers ou la mise en place de procédures de contrôle aléatoire de biens en stock.

Partage des connaissances et transfert de savoirs

Le DSCC a réalisé cinq webinaires sur les thèmes liés à la science des données et à l'intelligence artificielle dans le contexte de l'administration publique. Ses collaboratrices et collaborateurs ont dispensé 29 jours de formation en science des données ou en méthodes statistiques au sein du monde académique suisse et participé à 19 conférences nationales ou internationales en tant que conférencières ou conférenciers. Le DSCC a conçu un des défis de HackZurich (Hackathon de Zurich) qui s'est déroulé du 16 au 18 septembre 2022.

Le DSCC a préparé un article de revue rédigé dans un langage simple destiné aux praticiens, décrivant l'utilisation de la science des données pour la politique publique, article actuellement soumis pour publication. Dans la même veine de vulgarisation de la science des données, cinq blog posts ont été publiés. En interne, le DSCC/DSAI a assuré la tenue de conférences sur la science des données (data science clinics) mensuelles.

Le DSCC a également œuvré à l'intensification et à la systématisation de sa collaboration avec les deux écoles polytechniques fédérales (ETHZ et EPFL) ainsi qu'avec l'Université de Neuchâtel dans le but de trouver un ancrage institutionnel garantissant le maintien du haut niveau d'expertise nécessaire à l'accomplissement du mandat donné par le Conseil fédéral.

COVID-19

Le DSCC a reçu plusieurs mandats en lien avec la pandémie, notamment dans le domaine du soutien pour la détection de fraudes, pour le tirage d'échantillons ainsi que pour des analyses prédictives.



551 paquets d'informations publiés

21 507 objets produits
(infographies, cartes, graphiques, etc.)

26 000 abonnés (Twitter, LinkedIn et Facebook)

873 NewsMails (trois langues officielles confondues)

18 145 251 pages vues sur l'ensemble des sites de l'OFS

Communication

L'OFS a été un fournisseur d'informations de premier plan en 2022 pour permettre de mesurer et comprendre les effets du COVID-19 mais également ceux de la guerre en Ukraine, notamment son influence sur les prix et de nombreuses questions liées aux systèmes de chauffage dans les bâtiments.

Les différents sujets d'actualité qui ont marqué l'année 2022 ont provoqué un besoin accru d'information sur les conséquences en Suisse de la guerre en Ukraine et du COVID-19. Non seulement la division KOM/PUB a proposé différentes pages spéciales sur ces thématiques, mais elle a aussi célébré les trente ans de la loi sur la statistique fédérale. Au total, l'OFS a produit 551 paquets d'informations conformément à son mandat.

Dans un environnement très friand d'informations statistiques objectives, indépendantes et neutres, l'OFS a produit pas moins de 21 507 objets en 2022, dont 251 infographies en complément des 8323 cartes et graphiques afin de communiquer de manière accessible sur sa production statistique. Un total de 267 publications, toutes langues confondues, a été diffusé.

Nombreuses interactions sur les médias sociaux

Pour toucher tous ses publics, l'OFS a publié quelque 2800 posts sur l'ensemble de ses comptes Twitter, LinkedIn et Facebook. Tous ces canaux ont fortement progressé en 2022 et comptent désormais plus de 26 000 abonnés. La progression la plus forte a été constatée sur LinkedIn avec une hausse de près de 45% de followers pour un total de plus de 7700 personnes. De manière générale, les interactions entre les utilisateurs des médias sociaux et l'OFS ont fortement augmenté, tous canaux confondus.

Rencontres virtuelles avec la presse

Les médias traditionnels représentent un relai essentiel des informations statistiques de l'OFS adressées à la population. En 2022, l'OFS a organisé deux conférences de presse – dont une ayant eu lieu sous une forme hybride – qui ont connu un large écho dans la presse de toutes les régions linguistiques.

Sur l'ensemble de l'année, plus de 140 communiqués de presse déclinés en quatre langues et 873 NewsMails (dans les trois langues officielles confondues) enrichis de graphiques et d'illustrations ont été adressés au public abonné. Ces communications ont favorisé l'accès aux différents sites internet de l'office (site internet www.statistique.ch et microsites) pour un total de près de 18,1 millions de pages vues sur l'ensemble des sites.

Une nouvelle Newsroom

La division KOM/PUB a mis en œuvre en 2022 les travaux de réorganisation précédemment entamés pour renforcer la communication intégrée à l'OFS. Elle a notamment mis en place une Newsroom, c'est-à-dire une structure d'échanges et de coordination pour assurer la meilleure communication possible sur tous les canaux pour tous les publics. Les efforts de développement en matière de communication intégrée vont se poursuivre en 2023.

Dans ce cadre, différents dossiers d'actualité ont été créés pour répondre à la demande du grand public et des journalistes. Les différentes pages spéciales sur la pandémie de COVID-19, les conséquences en Suisse de la guerre en Ukraine ou de l'évolution des prix ont permis de regrouper de manière pratique les informations produites par l'OFS sur ces thèmes.

Dans le même esprit, pour célébrer les trente ans de la loi sur la statistique fédérale, l'OFS a réalisé une minisérie de vidéos pour mesurer le chemin accompli depuis ce texte essentiel et constitutif du système statistique suisse. Une page spéciale résume ce moment historique en proposant de multiples éléments multimédias.

Les données ouvertes (Open Data) se développent

Rattaché à l'OFS depuis 2019, le secrétariat de l'Open Government Data (OGD) a renforcé sa visibilité. Il coordonne la mise en œuvre de la stratégie OGD Suisse 2019–2023 en étroite collaboration avec le Département fédéral de l'intérieur (DFI) et propose régulièrement depuis 2020 des NewsMails pour rendre compte de ses activités. Quelque 1000 personnes sont désormais abonnées à ce nouveau service. Le compte Twitter OGD compte plus de 2000 followers.

COVID-19

Toutes langues confondues, les différentes pages liées aux causes de décès ont totalisé des centaines de milliers de vue. L'OFS a aussi diffusé une série de communiqués de presse et de NewsMails spécifiques aux répercussions du COVID-19 en Suisse.

5 Les trente ans de la loi sur la statistique fédérale

L'année 2022 a été marquée en Suisse par le 30^e anniversaire de l'adoption de la loi sur la statistique fédérale (LSF). L'introduction de cette nouvelle loi a représenté un changement de paradigme pour la statistique fédérale en la faisant entrer dans une nouvelle ère. Ce texte fondateur définit le principe d'une statistique publique destinée à toutes les citoyennes et citoyens par opposition à une époque où la statistique officielle n'était qu'un bureau de calcul au service de l'État. La statistique se met au service du public et participe à la prise de décision démocratique.

Tout au long de l'année, l'Office fédéral de la statistique a alimenté une page spéciale afin de raconter l'histoire et l'importance de ce texte. Cette synthèse rassemble les textes originaux de la loi, une chronologie visuelle des dates clés et les explications d'Anne Balzli, cheffe du service juridique de l'OFS.

La loi sur la statistique fédérale, trente ans après son entrée en vigueur

L'OFS a également réalisé une mini-série de trois épisodes intitulée «Loi sur la statistique fédérale et missions de l'OFS» afin de présenter comment, trente ans après son entrée en vigueur, cette loi continue de guider le travail quotidien des collaborateurs de l'OFS.

Dans le premier épisode, la production de statistiques – première mission de l'OFS – est mise en regard avec la loi sur la statistique fédérale à travers une interview de Markus Schwyn, directeur suppléant et chef de la division Population et formation à l'OFS.

VIDÉO Loi sur la statistique fédérale et missions de l'OFS: épisode 2 avec Fabio Tomasini



«Adopter la loi sur la statistique fédérale a été un acte visionnaire» explique Fabio Tomasini, chef de la section Registre des entreprises et des établissements à l'Office fédéral de la statistique, dans le deuxième épisode de la mini-série «Loi sur la statistique fédérale et missions de l'OFS». Il parle aussi du principe once-only.

Dans le deuxième épisode, la gestion des données – deuxième mission de l'OFS – est mise en regard avec la loi sur la statistique fédérale à travers une interview de Fabio Tomasini, chef de la section Registre des entreprises et des établissements à l'OFS. Dans le troisième et dernier épisode, la science des données – troisième mission de l'OFS – est mise en regard avec la loi sur la statistique fédérale à travers une interview de Jean-Pierre Renfer, chef de la section Méthodes statistiques à l'OFS.

Bilan final

Pour conclure cette célébration, une interview vidéo de Carlo Malaguerra et Georges-Simon Ulrich a été réalisée. Carlo Malaguerra, ancien directeur de l'OFS, a joué un rôle clé dans l'orientation moderne de l'OFS. Son regard sur la loi, mais également sur la situation du système statistique suisse à l'époque a été très précieux. Georges-Simon Ulrich a pu évaluer la situation actuelle de la statistique, trente ans après l'adoption de cette loi visionnaire, tout en présentant la direction que l'OFS souhaite prendre à l'avenir. Ce bilan final a permis de mesurer le chemin parcouru par l'OFS au cours des trente dernières années.



VIDÉO Loi sur la statistique fédérale et missions de l'OFS: épisode 3 avec Jean-Pierre Renfer



Dans le troisième et dernier épisode de la mini-série «Loi sur la statistique fédérale et missions de l'OFS», Jean-Pierre Renfer, chef de la section Méthodes statistiques à l'Office fédéral de la statistique, nous livre un aperçu passionnant de la corrélation entre la loi sur la statistique fédérale et le domaine de la science des données et les méthodes statistiques.

6 Perspectives pour 2023

En route pour 2023 avec des développements prioritaires

L'axe central du programme pluriannuel 2020–2023 est l'utilisation multiple des données existantes. Il s'agit ainsi d'alléger la charge administrative des entreprises, des particuliers et des institutions. L'utilisation multiple sert à la mise en œuvre à long terme du principe *once-only* (communication unique de certaines données à l'administration par les entreprises et les personnes). Dans ce contexte, l'Office fédéral de la statistique (OFS) présentera en 2023 au Conseil fédéral le rapport sur l'état de la mise en œuvre de l'utilisation multiple des données et sur la charge de travail pour les services administratifs concernés.

Le deuxième objectif stratégique du programme pluriannuel 2020–2023 est centré sur l'adéquation régulière de l'offre d'informations statistiques en fonction des besoins des utilisateurs. Cet objectif sera mis en œuvre par le biais de plusieurs projets. Dans le champ thématique de la santé, cette offre sera complétée par la publication de chiffres clés sur les services d'aide et de soins à domicile. Dans le champ thématique Information, bases et infrastructures, le nouveau plan de mesures pour des données administratives ouvertes (Open Government Data) en Suisse sera

élaboré en 2023. En vue de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA), il prend notamment en compte l'intégration du principe *open by default* pour toutes les publications de données des offices fédéraux.

Le troisième objectif stratégique du programme pluriannuel 2020–2023 consiste à optimiser l'utilisation des bases, des ressources et des méthodes existantes pour la production statistique. Dans ce domaine, l'OFS a été chargé, en collaboration avec les autres départements et les écoles polytechniques fédérales (EPF), de rédiger à l'intention du Conseil fédéral d'ici fin 2023 un rapport sur les applications concrètes en matière de science des données, orientées vers l'intérêt général, ainsi que sur la marche à suivre.

Le quatrième objectif stratégique vise à mettre en œuvre les changements rendus nécessaires par les trois premiers objectifs, c'est-à-dire qu'il consiste à définir les conditions-cadres (par exemple les bases juridiques) et à étendre la coopération avec les partenaires internes et externes. La mise en œuvre de cet objectif fait l'objet de nombreux projets, comme le projet Rosling, qui vise à promouvoir les échanges afin de renforcer les écosystèmes de données et de fournir les informations nécessaires à une vision du monde fondée sur des faits.

VIDÉO Trente ans de la loi sur la statistique fédérale: bilan final



Pour conclure cette célébration sur une belle note, Carlo Malaguerra, directeur de l'OFS au moment de l'adoption de la loi en 1992, et Georges-Simon Ulrich, directeur actuel de l'OFS, répondent à diverses questions dans une interview vidéo qui permet de mesurer le chemin parcouru par l'OFS au cours des trente dernières années.

7 Vue d'ensemble financière

Compte de financement

	C	B*	C	ΔB22 – C22	
	2021 (en milliers de francs)	2022 (en milliers de francs)	2022 (en milliers de francs)	Valeurs abs.	(en %)
OFS	185 044	185 016	183 145	-1 872	-1,0
Charges / dépenses	192 913	193 001	191 920	-1 082	-0,6
Charges de fonctionnement (enveloppe budgétaire)	187 357	186 742	185 912	-830	-0,4
dont personnel	118 761	121 480	119 805	-1 675	-1,4
dont informatique	34 398	31 862	34 991	3 129	9,8
dont conseil et recherches sur mandat	3 631	3 280	2 450	-830	-25,3
Charges de transfert	5 557	6 259	6 008	-251	-4,0
Revenus et recettes d'investissement	-7 870	-7 985	-8 775	-790	-9,9
Revenus de fonctionnement (enveloppe budgétaire)	-7 870	-7 985	-8 775	-790	-9,9

* Budget y c. suppléments et cessions

Source: OFS

© OFS 2023

Commentaires concernant le compte de résultat

Globalement, les comptes 2022 présentent un résultat proche du budget dans les charges de fonctionnement (-0,4%). Les charges de personnel ont été inférieures de 1,7 million de francs et s'expliquent principalement par le décalage dans le temps des engagements planifiés principalement dans la division de la science des données ainsi qu'interopérabilité et registres et d'un moindre recours au personnel temporaire.

Les coûts informatiques ont cependant dépassé le budget de 3,1 millions de francs, principalement en raison de coûts de licences supérieurs et des projets de modernisation du système d'informations statistiques et de diverses plateformes. Ceux-ci sont nécessaires à la poursuite de la transformation numérique des processus et outils de l'OFS et au développement d'outils numériques devant bénéficier à toute l'administration fédérale.

Enfin, la maintenance évolutive de systèmes informatiques essentiels à la production statistique et aux registres explique cette hausse.

Dans les autres charges d'exploitation, on observe en revanche des dépenses inférieures notamment dans les charges de conseil ainsi que dans le domaine des imprimés et des prestations d'agence.

Enfin, les charges de transfert (-0,3 million), sous la forme d'une contribution à Eurostat, ont été inférieures aux attentes.

Comme lors des années précédentes, l'OFS a entièrement épuisé son budget, sans toutefois le dépasser, ceci grâce entre autres à des financements supplémentaires et une gestion active du crédit durant toute l'année.

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
order@bfs.admin.ch
tél. +41 58 463 60 60

Numéro OFS

1237-2200

ISBN

978-3-303-00710-5

Les informations publiées ici contribuent à mesurer
la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch Trouver des statistiques Développement
durable Système d'indicateurs MONET 2030

La statistique
compte pour vous.

www.la-statistique-compte.ch